



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 40383

Texte de la question

M. Axel Poniatowski interroge M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur le nombre insuffisant d'inspecteurs du permis de conduire. En effet, compte tenu de l'application d'une directive européenne augmentant la durée des épreuves, il semble que le nombre d'inspecteurs soit aujourd'hui insuffisant. Il souhaite donc connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

Concernant l'effectif global du corps des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière, il convient de rappeler que 230 postes supplémentaires ont déjà été créés entre 2001 et 2003 pour améliorer les conditions de passage de l'examen du permis de conduire, après les 30 postes créés en 2000. Depuis trois ans, l'effectif de ce corps a enregistré un accroissement de 26 %. Conformément à la décision prise par le comité interministériel de sécurité routière du 18 décembre 2002, 100 postes supplémentaires d'inspecteurs du permis de conduire ont été créés en 2004, afin de permettre un accès plus rapide à l'obtention du permis de conduire et de répondre aux dispositions de la directive n° 91-439/CEE du 29 juillet 1991 augmentant la durée de l'examen. Ce nouvel examen pratique d'une durée totale de trente-cinq minutes est en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire. À ce jour, 49 départements sont impliqués dans ce processus et une vingtaine supplémentaire début 2005. En tout état de cause, le ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer mettra en place la nouvelle épreuve pratique uniquement lorsque toutes les conditions seront réunies pour le faire dans les meilleures conditions, notamment lorsque les inspecteurs supplémentaires nouvellement recrutés seront formés et affectés dans leur DDE d'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatowski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40383

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 2004, page 3942

Réponse publiée le : 17 août 2004, page 6454